#### **NOUVELLES SUISSES**

Protestation justifiée.

La Nouvelle Gazette de Zurich reçoit à propos de la présence des anarchistes et des antimilitaristes dans le cortège du 1<sup>st</sup> mai la protestation suivante:

« Comme militaire suisse, je proteste contre l'écriteau colporté dans le cortège du 1<sup>st</sup> mai et sur lequel on lisait: « Le militaire est le chien de garde du capital». Est-ce qu'un soldat suisse doit accepter une pareille infamie sous les yeux des autorités et dans sa propre patrie, de la part d'une bande de fanatiques sans-patrie venant pour la plupart de l'étranger? Où ces éléments dangereux prennent-ils le droit de se réunir, armés de revolvers et de gourdins, et de braver dans notre pays paisible les autorités et le peuple? Il est temps que l'on mette un terme à ces agissements, car le citoyen paisible finira par perdre patience. Nous sommes encore maitres dans notre propre pays! F. R. »

Le correspondant de la Nouvelle Gazette de Zurich exprime, croyons-nous, l'opinion de la maiorité des citovens suisses.

de Zurich exprime, croyons-nous, l'opi-nion de la majorité des citoyens suisses.

Portifications du Gothard.
Le Conseil lédéral a nommé chef du gé-née des fortifications du Gothard, pour la période administrative courante, le lieute-nant-colonel Julys Mayer, de Dietikon (Zurich), actucliervent instructeur de pre-mière classe des troupes du génie.

M. Paul Ritter, le nouveau ministre de Suisse à Tokio (Japon), a présenté mardi au mikado ses lettres de créance. M. Ritter se prépare à transférer sa résidence de Yo-

La réorganisation militaire.
La commission du Concel des Etats, chargée d'examiner le projet de réorganisation militaire, a siégé ces jours derniers à Montreux. Elle a approuvé le projet dans ses grandes lignes et rédigera ses propositions définitives au commencement de la session de juin.

Zurleh. — Les revendications des gar-cons coiffeurs. — Les garçons coiffeurs de la place de Zurich se mettent en mouve-ment. Ils réclament la fermeture des sa-lons de coiffure à 3 heures le dimanche et à 8 heures du soir en semaine, ainsi qu'un congé hebdomadaire d'une demi-journée.

Ils menacent de se mettre en grève si les patrons ne font pas droit à leurs revendi-cations.

CALIONS.

— Le repos du samedi. — Plusieurs fabriques du canton de Zurich ont déjà accordé une demi-journée de liberté à leurs ouvriers, le samedi après midi, et cela sans diminution de salaire. Deux autres maisons viennent encore de prendre cette excellente mesure : les ateliers de mécanique et la tonderie Meier-Howald, à Winterthour, et la fabrique de pâtes alimentaires Weilenmann frères, à Veltheim.

heim.

Fribourg. — Une concession. — A la suite de la démission donnée par M. Bossy de ses fonctions de conseiller d'Etat, le groupe conservateur catholique du Grand Conseil fribourgeois a décidé de concéder un siège de conseiller d'Etat à l'opposition radicale, dans l'élection en remplacement de M. Bossy. Le groupe votera pour M. Antonin Weissenbach, député, président du Cercle de commerce de Fribourg.

- L'affaire Bossy-Smirnoff. — Nous avons annoncé que M. Bossy, dont le nom est mèlé à celui du fameux baron de Smirnoff dans des affaires financières qui senont sans doute prochainement tirées au clair par la justice, a donné sa démission de conseiller d'Etat du canton de Fribeurg.

clair par la justice, a donné sa démission de conseiller d'Etat du canton de Fribourg.

On écrit à ce propos de Fribourg à la Guzelle de Lausanne:

« M. Bossy paraît toujours plus compromis dans les tripolages du trio Smirnoff Bossy-Martin. La Suisse, de Genève, a parlé d'une tentative de chantage à propos de la nomination d'un médecin-adjoint à l'Hospice de Marsens, où l'on auraît mis le prix de la nomination à 10,000 francs par la souscription d'une traite. Dans l'Aurore, journal socialiste, on accuse M. Bossy d'avoir gardé devers lui des traites pour une somme de 80,000 francs qu'il aurait dù négocier moyennant une provision de 10,000 fr. On annonce des rectifications, qui tardent, mais la lumière finira bien par se faire Le Bund apprend que le baron E. de Smirnoff a enlin été arrêté mardi soir à Berne par la police bernoise. L'arrestation a eu lieu à la suite d'un mandat d'arrêt laucé par les autorités fribourgeoises.

» Cependant, à lire le Bund, le mandat d'arrêt fribourgeois, sur lequel Smirnoff a été arrêté, serait celui que le gouvernement fribourgeois avait lancé, il y a quelques semaines déjà, lors de la première escapade de Smirnoff à Paris. Et le journal bernois d'ajouter que le Conseil d'Etat de Fribourg a des raisons sérienses de redouter que Smirnoff la paris. Et le journal bernois d'ajouter que le Conseil d'Etat de Fribourg a des raisons sérienses de redouter que Smirnoff la joit extradé ». Quand donc en finira-t-on avec tous ces mystères?

Reuchâtel. — Accident mortel. — Un dramatique accident s'est produit mercredi après midi à Frochaux, près Saint-Blaise. M. Nydegger père, maître couvreur, et son ouvrier, réparaient le toit du restaurant de M. Virchaux. Le patron, placé sur le faîte, tenait la corde à laquelle était attaché l'ouvrier. Tout à coup, sans doute à la suite d'une secousse inattendue, la corde fut làchée et les deux hommes tombèrent dans le vide de deux côtés différents. L'ouvrier fut précipité sur le gazon derrière la maison. Il paraît ne s'étre fait que des contusions peu sérieuses. M. N., malheureusement, vint s'abattre sur la route et fut très grièvement blessé. On le reconduisit à son domicile à Saint-

On le reconduisit à son domicile à Saint-Blaise, où la mort mit bientôt fin à ses

#### CANTON DE VAUD

MONTREUX. — Automobile en feu. —
Mercredi soir, à Montreux, une automobile qui stationnait devant l'hôtel National, sur la route cantonale, a pris feu. Le
moteur sauta, projetant des flammes à
quelque vingt mètres de hauteur, flammes rougeatres que bien des gens attribuèrent à un feu de Bengale. On raconte
que cet accident est dù à l'imprudence du
chauffeur qui s'est approché trop près de
sa machine avec une lampe allumée. L'arrière de l'auto paraissait n'avoir pas trop
souffert, tandis que le devant a été complètement détruit.

Cully, — Salle Davel. — Le tirage de la

CULLY. — Salle Davel. — Le tirage de la tombola organisée à Cully en faveur d'une grande salle, dite Salle Davel, aura lieu dimanche, dès 1 heure, au Stand. Un con-cert donné par la Fanfare de Lavaux égayera les jeux et le bullet.

égayera les jeux et le bullet.
YVERDON. — Deux vénérables époux d'Yverdon, M. Henri Margot et Mme Louise Margot née Junod, âgés respectivement de 79 et 75 ans, célèbrent aujourd'hui samedi leurs noces d'or, soit la cinquantième année de leur mariage.
M. et Mme Margot ont eu neuf enfants; quaire sont morts. Les cinq autres, quatre fils et une fille, sont l'appui et la joie de leurs narents.

tre nis et une nile, sont i appui et la joie de leurs parents. Nous faisons des vœux pour que les di-gnes époux — qui jouissent à juste titre du respect de tout le monde — passent encore ici-bas de longues et heureuses

années.

L'ISLE. — Nouveau pasteur. — Dimanche 6 mai aura lieu à l'Isle l'installation de M. Ed. de Perrol-Mestral, précédemment pasteur à Ste-Croix, et qui remplace à l'Isle M. Métraux élu à Montreux. La prédication sera faite par M. de Perrot père, ancien pasteur à Morges. Le Conseil du IV arrondissement ecclésiastique sera représent à cette cérémonie par son président, M. le commandant Aubert.

#### LAUSANNE

† Eugène Renevier. Nous apprenons avec un sincère cha-grin la mort de M. Eugène Renevier, pro-fesseur de géologie à l'Université de Lau-

fesseur de géologie à l'Université de Lau-sanne.

M. Renevier, qui était âgé de 75 ans, a succombé hier vendredi, à 4 heures après midi, aux suites du grave accident que nous avons raconté, et qui lui est survenu jeudi matin rue du Grand-Chône.

Dans sa terrible chute dans la cage de l'ascenseur de la maison Mercier, dont il avait pris la porte pour la porte de sortie, M. Renevier s'était fait de très graves blessures. Il avait entre autres une frac-ture du crâne qui à elle seule mettait ses jours en danger.

blessures. Il avait entre autres une fracture du crâne qui à elle seule mettait ses jours en danger.

Docteurs et parents se sont empressés autour du chevet du blessé, transporté à son domicile de Haute-Combe, au chemin de Villard, et c'est là qu'après quelques longues heures de soufrances est venue cette suprême délivrance, la mort.

Détail navrant : M. Renevier devait pouvoir célébrer cette année le cinquantième anniversaire de son enseignement académique, qui débuta en 1856 et se poursuivit dès lors d'une manière ininterrompue. Un comité intime de professeurs et d'amis s'était formé et au mois de mars dernier une circulaire confidentielle préparait la célébration du jubilé de M. Renevier, laquelle devait d'ailleurs être modeste comme le jubilaire lui-même.

« Nous comptons, dissait cette circulaire, grouper autour de lui, le 15 mai prochain, tous les amis qui voudront bien lui témoigner leur estime. Cette séance solennelle aura lieu à 3 heures à l'Université, Palais de Rumine. »

L'homme propose et Dieu dispose! A cette convocation se substitue celle, combien solennelle, conviant aux obsèques de M. Renevier, demain dimanche 6 mai, à 2 1/2 heures après midi, dans la chapelle des Terreaux. Le cortège se rendra à

de M. Renevier, demain dimanche è mai, à 2 1/2 heures après midi, dans la chapelle des Terreaux. Le cortège se rendra à 4 heures à la Gare centrale, la dépouille mortelle devant être incinérée à Genève. Nous présentons notre vive sympathie à la famille en deuil.

Voici maintenant quelques notes bio-graphiques sur le regretté profeseur : Eugène Renevier, né le 26 (mars 1831, était fils de l'avocat Charles Renevier. Il

avait étudié à Stuttgart, à Londres, à Paris, puis à Genève. C'est en 1856, comme nous le disons plus haut, qu'il commença son enseignement à l'Académie de Lausanne, en qualité de professeur extraordinaire. Il fut nommé professeur ordinaire en 1832.

La haute science de Renevier et son remquable esprit de classificatenr lui assurérent bientôt une notoriété universelle. Il présida le congrès international de géologie de Zurich, en 1894.

A la suile de travaux remarquables sur la Savoie, entrepris pour le compte du gouvernement français, Eugène Renevier fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le gouvernement italien le créa chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare à l'occasion du congrès de Bologne, où il présenta d'importantes communications.

Lazare a roccasion agne, où il présenta d'importantes communications.

A côté de son enseignement, le professeur Renevier a beaucoup écrit; on a de lui plus de soixante notices et travaux divers publiés presque tous dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. Le plus remarquable de ses travaux de se se la communication de la confette vaudois des settements de ses travaux de la confette de ses travaux d

vers pubnies presque tous aans le banicha de la Société vaudoise des sciences naturelles. Le plus remarquable de ses travaux est certainement sa « Monographie des hautes Alpes vaudoises ».

Le Musée géologique vaudois, dont il était le directeur, constitue une collection unique autant par le nombre et la rareté de ses pièces que par leur savant classement. Petit à petit et sans bruit, le professeur Renevier a enrichi notre musée de sa collection personnelle et de sa bibliothèque, qui représentent, au dire des connaisseurs, une valeur de cent mille francs au moins.

Engène Renevier fut un des fondateurs du Club alpin suisse. Il était collement au nombre des fondateurs de la « Mission romande » à laquelle il s'intéressa beaucoup et qu'il présida avec dévouement jusqu'à ces derniers temps.

Consell communal.

Le Conseil communal est convoqué pour mardi prochain, 8 mai. L'ordre du jour porte : réglement de la Municipalité; expropriation des droits de passage pour les lignes de transport Lausanne-St-Maurice et Lausanne-Lutry.

Colonies de vacances. Le comité des Colonies de vacances remercie bien chaleureusement le ou la généreuse anonyme qui lui a fait parvenir, le 3 mai par envoi postal recommandé, la somme de 400 fr. pour, dit l'envoyeur, fa-ciliter un séjour à la campagne.

Université.

M. Paris, ingénicur, privat-docent, com-mencera lundi prochain 7 mai, à 7 h. du matin, un cours public sur les « applica-tions du béton armé » dans un des audi-toires de l'Ecole d'ingénieurs, rue de la Tour.

Football.

Le match final du Championnat Suisse aura lieu dimanche en Malley, terrain du Montriond Sport, entre le F. C. Servette, champion de la Suisse romande, et le F. C. Young Boys de Berne. Ce match commencer a 3 heures.

A Berne, la finale de la 2° série mettra en présence Montriond II et le F. C. Aarau

Navigation sur le lac Léman. Les débarcadères de Bellevue, Céligny et Si-Sulpice sont de nouveau desservis par les bateaux à vapeur.

Douanes fédérales.
Le Conseil fédéral a nommé contrôleurs au bureau principal des douanes de Valorbe, M. Eug. Martin, de Ste-Croix, actuellement à Lausanne, et M. Charles Tis-

De Lausanne à Milan.

A l'occasion de l'Exposition de Milan,
les Chemins de fer italiens ont décidé
d'accorder des facilités spéciales aux voyageurs venant de l'étranger. Les dits Chemins de fer délivrent des billets spéciaux
et directs Frontière sùisse-Milan aux tarifs

suivants, comprenant l'aller et le retour 1° cl. 2° cl. 3° c. De Chiasso 9.40 6.55 4.2 De Domodossola

De Domodossola
par Arona 16.10 13.25 7
De Luino 7.50 3
Le billet ordinaire Lausanne-Milan
classe coûtant 25 fr. 75, les billets s
cieux émis par les Chemins de ter italie
permettront de réaliser une économie
3 fr. 70. Cette économie sera de 3 fr.

3 fr. 70. Cette économie sera de 3 fr. 70 également pour la seconde classe et de 7 fr. 85 pour la première classe.

Les billets spèciaux des Chemins de fe italiens seront mis en vente dans les principales gares suisses. Leur prix sera calculé sur la base du tarif normal jusqu'à la frontière italienne et sur celle du tarif spécial de la frontière à Milan.

Lutte contre l'alcoolisme.

Le 12 mai, la Ligue suisse des femmes abstinentes (section romande) aura son assemblée annuelle à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne. A l'ordre du jour, diverses questions administratives et une conférence de M. le D' Pochon: Les enfants des alcooliques.

Le 2 juin, à Lausanne également, aura lieu une séance de la Ligue antialcoolique internationale. Le matin, séance interna-tionale à laquelle assisteront en particu-lier plusieurs délégués allemands. L'après-midi est réservée au groupe national suisse de la Ligue, dont le comité siège à St.Gall.

Artistes suisses.

Mme Réjane, la grande artiste parisienne, vient de créer un cours d'éducation artistique où elle formera elle-même de jeunes comédiens et de jeunes comédiennes et qui sera en quelque sorte annexé à son théâtre. Un grand nombre de candidats ont demandé à en faire partie et ont auditionné. Huit ont été reçus à titre définitif. Parmi eux le Figaro mentionne Mile Maria Ogay, qui doit signer cette semaine le contrat qui la lie en tragédie et en comédie.

Mile M. Ogay, fille de feu M. Philippe Ogay, député de Lausanne, se consacre à la carrière dramatique. Ceux qui l'ont entendue la disent douée d'un remarquable talent.

L'extradition de M. Stephany.

L'extradition de M. Stephany.
L'ex-commissaire de police d'Alsace-Lorraine, Stephany, dont le Tribunal fé-déral vient d'accorder l'extradition à l'Allemagne, a été conduit jeudi matin de Zurich à Bâle.
A l'arrivée à Bâle du train de Zurich, à 9 h. 12, Stephany, dont l'allure était des plus arrogantes, a été nis en flacre et conduit à St-Louis, où un commissaire de police allemand en a pris livraison. Les formalités légales remplies, Stephany a été enfermé dans la prison de la localité. Il n'a pas été fait droit à sa demande, tendant à être autorisé à déjenner à l'auberge. En revanche, on lui a permis de faire venir des aliments dans sa cellule.
A 11 h. 41, Stephany a pris, sous escorte

nir des aliments dans sa cellule.

A 11 h. 41, Stephanya pris, sous escorte
de la gendarmerie, le train pour Stras-bourg, où il a de nouveau été enfermé,
Mme Stephany accompagnait son mari,
mais il lui était défendu de lui parler.

Le duc d'Almodovar, président de la conférence d'Algésiras, n'a pas encore porté à la connaissance du Conseil fédéral les décisions de la conférence concernant le rôle que les plénipotentiaires des puissances ont décidé de réserver à la Suisse au Maroc.

u Maroc. Par conséquent, le Conseil fédéral n'a rar consequent, le consent teueran na pas eu encore à se prononcer, ni sur la question de l'inspecteur suisse de la po-lice marocaine, ni sur le rôle du Tribunal fédéral.

Installations électriques

ot industrielles.

Les réseaux électriques continuent à s'étendre d'une façon réjouissante, si bien que notre canton est un des mieux dotés de la Suisse en fait de distribution d'énergie électrique. Non seulement le nombre des lampes a augmenté sensiblement, mais celui des moteurs a surtout progressé.

mais celui des moteurs a surtout progressé.

Au 31 décembre 1905, le nombre des lampes installées dans le canton de Vaud était de 229,148, représentant 2,657,248 bougies, et celui des moteurs de 1309 pour une puissance totale de 8995 chevaux.

Il semblerait que du progrès des réseaux de distribution d'énergie électrique devrait résulter la diminution du nombre des chaudières à vapeur. Il n'en est rien. Si ce fait se produit, c'est que le nombre des chaudières à vapeur, est inférieur au nombre des chaudières vapeur, est inférieur au nombre des chaudières nouvelles. Il existe actuellement dans le canton 549 chaudières.

chaudières.
Les inspections ont continué à se faire régulièrement.
Pendant l'année 1905, le nombre des fabriques soumises à la loi fédérale a augmenté, passant de 431 à 484.
Un certain nombre de projets examinés concernaient des usines importantes. Citus par exemple:

concernaient des usines importantes. Citons par exemple:
Usines Osmon, à Entreroches; fabriques de chocolats Zürcher et Séchaud, à
Montreux; nouvelle fabrique de cigares
Vautier, à Yverdon; usine électrique des
Farettes, à Aigle; briqueterie Barraud, à
Chavornay; construction et transformation d'ateliers lithographiques à Vevey,
Lausanne, etc.

#### ETAT-CIVIL DE LAUSANNE

Du 10 mai: Paolino Scursatone, ma nœuvre, 25 ans, de Castiglione, Torinese (Italie), en Rochettaz.

NAISSANCES

NAISANCES

Du 2 mai: Marthe-Elisabeth, fille de Henri
Vonnez, employé C. F. F., d'Yvonand, et de
Maria-Anna Käser, La Cloche, chemin de
Montoie. – Clara, fille de Christian Sehenik,
porteur de pain, d'Eggiwyl (Berne), et d'IdaEmma Détraz, rue du Vallon 24. – Du 3:
Marguerite-Emilie, fille de Emile Francey,
assistant à la Station de Mont-Calme, du Châtelard (Montreux), et de Caroline Blanc, Le
Closy, avenue de Beaumont.

IMPRIMERIE PAUL ALLENSPACH. Jean Allenspach, éditeur responsable.

# enile d'Avis de Lausan

#### PRIX D'ABONNEMENT

Expédiée franço dans toute la Suisse 2 fr. 50 3 mois 3 fr 4 fr. 50 6 mois 5 fr. 50 8 fr. Un an 10 fr. Peur l'Etranger, le port en sus

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

PRIX DU NUMERO : 5 CENTIMES

Les Abonnements et Annonces sont payables d'avance. — Les lettres et envois doivent être affranchis

#### PRIX D'INSERTION

10 centimes la ligne ou son espace Une ligne seule 20 c. 15 c. la ligne pour les Annonces non cantonales

ABONNEMENTS D'ANNONCES avec 10 et 15 % de rabais.

Bureaux d'Administration et de Rédaction : Place de la Palud, 22, vis-à-vis de la fontaine

#### AVIS OFFICIELS

#### AVIS D'ENOUÊTES

AVIS DENQUETES

23184. La Municipalité de Lausanne, à teneur
de la loi du 12 mai 1898 sur la police des
constructions et habitations, ouvre les enquêtes suivantes au sujet des demandes qui
list ent été adressées :
a) Par la Société générale d'électricité, laquelle est chargée de faire installer 3 moteurs
clectriques d'une puissance totale de 5,8 HP.
dans les ateliers de MM. Trub & Co, sits à
Pavenus du Simplon
b) Par les Ateliers de construction d'Œrlihos, lesquels sont chargés de faire installer
un moteur électrique de 2 HP. dans le hangar que M. Béthoux possède en Couvaloup,
sur le terrain propriété de la Grande boulanque et meunerle lausannoises. Ce moteur
devait primitivement être installé rue de la
Caroline 14.
Les pléces sont déposées au Greffe munici-

Les pièces sont déposées au Greffe municipal. Délai d'opposition : 16 mai 1906.

Lausanne, le 4 mai 1906.

Direction des Travaux.

### **CONCOURS**

32129. La Municipalité de Lausanne ouvre un concours pour la fourniture et l'installation d'engliss à la salle de gymnaslique de Couvaloup.

Les plans et cahier des charges peuvent étre consultés au bureau du Service des hâtiments, Hôtel-de-Ville, où les soumissions, sous plis cachetés, avec la mention Soumission pour engins, devront être renvoyées jussion pour engins de la salle de gymnas-

Lausanne, le 30 avril 1906.

Direction des Domaines.

#### Bains et Buanderie Haldimand

30820. Les bains, la piscine et les douches sont ouverts tous les jours de 6 heures du main à 8 heures du soir.
Le samedi jusqu'à 9 heures du soir.
Le dimanche, de 6 à 9 heures du main de dimanche, de 6 à 9 heures du

Le dimanche, de 6 à 9 houres du matin.

La piscine est réservée jusqu'à nouvel avis comme suit :
le lundi matin, de 6 à 11 h., aux dames; de 11 h. à midi, à la pension « La Villa ».
le lundi après midi, de 4 à 6 h., à l'Ecole industrielle cantonale; le mardi matin, de 11 h. à midi, à l'Ecole normale.

male; le mardi après midi, de 4 à 6 h., à l'Ecole in-dustrielle cantonale; le mercredi matin, de 9 h. à midi, au Collège

le jeudi matin, de 11 h. à midi, à l'Ecole nor-

le jeudi après midi, de 1 à 8 h. du soir, aux

dames; a vendredi matin, de 11 h. à midi, à la pen-sion « La Villa ». Les autres jours et heures aux messieurs et sunes sens

jeunes gens.

Prix du bain à la piscine, avec linge et douche tempérée comprise; grandes personnes, 50 c.; jeunes gens au-dessous de 16 ans, 30 c.

0 c. Prix du bain, avec linge, baignoire, 50 c. Prix de la douche tempéree ou froide, avec nae, 30 c. Abounement : réduction 25 %. Location de caleçons et costumes de bains.

#### La Municipalité de Pully

met au concours la réfection des façades de l'Hôtel Communal. Pour les conditions, s'a-dresser a M. Tonduz, unicipal. Les soumissions devont être envoyées à M. le Syndie, avant le 10 mai prochain, à 10 leures du matin, moment auquel elles se-ront ouverles en séance publique dans la saile de la Municipalité.

Pully, le 30 avril 1906.

Greffe municipal.

FONDS A VENDRE

9275. A vendre jolie villa neuve, de 5 chambres, cuisine, cave, chambre à lessive, belle vue, excellente situation, terrasse om-bragée de cédres, arbres fruitiers, cau, as-pergière, 1368 m<sup>2</sup>. S'adresser à M. Chappuis, notaire, à Chexbres.

## SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇA



68 sections en Suisse et à l'étranger 12,000 membres

#### SECTION DE LAUSANNE

Rue des Terreaux 26, 2º étage Société subventionnée par la Confédération, l'Etat et la Commune de Lausanne

Les cours sont placés sous la surveillance du Département de l'Industrie et du Commerce du canton de Vaud.

## COURS D'ÉTÉ 1906

	Cours
	Frauçais
	Comptabilit <b>é</b>
	Anglais Allemand
	Sténographie
i	Connaissan <b>ces pratiques</b> Correspo <b>ndance</b> talien Oactylographie

Mercredi | Service | Mardi | Mardi | Mardi | Mercredi | Lundi | Vendredi | Vendredi | Lundi |

Heure
8 à 10 heures

St-Roch.

Terreaux 26. St-Roch. Villa Carina, Etraz.

Les cours sont gratuits pour les membres. - Finance d'inscription pour Les cours sont gratuits pour les memures. — rinunce à inscription pour externes, 2 fr. Finance d'entrée dans la société pour membres actifs, 4 fr. Les externes, dames y compris, paient en outre 3 tr. par cours de 20 leçons. La finance d'inscription est rendue à la fin des cours en cas de bonne fréquentation. 31978

Renseignements et inscriptions tous les soirs de 7 à 10 heures, au local angle Terreaux-Halle 26.

Le Coupon au 1<sup>er</sup> mai des Obligations 3 ºIo à lots du

### CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

est payé sans frais à

### LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Avenue du Théâtre LAUSANNE R. Ch. Monnard, 1 & 3

qui paie également à ses guichets les coupons de toutes les valeurs 32555 suisses et étrangères.



### Pour devenir hercule

employez le véritable SANDOW avec Poignées-Haltères

Représentant pour le canton de Vaud :

### SPORT-HOUSE

Th. de Ragosine 25518

Grotte et Rue du Midi, 20 CONTROL TO A CONTROL OF THE CONTROL OF THE

VENTE PARTOUT DE REUES

préparé selon la méthode autrichienne par la

FABRIQUE DE SUCCÉDANÉS DE CAFÉS 💌 E. Nicolet & Cie, à Satigmy, près Genère Ge produit donne un café au lait des plus délicieux, qu'il serait impossible d'obtenir par lout autre procédé. Chaque bolte renferme le mode d'emploi.

### A vendre, à Prilly

villa de deux appartements avec 120 per-ches de terrain. Jolie situation, à l'arrêt du tramway. H31778L 25516 S'adresser Etude Chatelan & Golay, Louve à Laumanue.

#### A vendre à Chailly

une maison de construction l'écute, trols étages de quatre pièces, chambre à ressive, cave et bûcher; jardin et verger. S'attresser à MM. Chatelan et Golay, no-taires, à Lausanne.

9411. Jolie parcelle de terrain à hâtir, vue imprenable, trams, eaux, gaz, électricité, égoûts. S'adr. à E. Arnold, place du Tunnel 14.

A vendre à Châtel-St-Denis dans la Grand'Rue, au centre de la ville,

un hatiment

ayant magasin et appartement. Conviendrait surtout pour comestible, boucher ou char-cutier. Adresser offres à M. E. Genoud, notaire, en dite ville.

A vendre
aux environs de Lausanne, jolie propriété
comprenant maison d'habitation, de construction récente, avec dependances et grand pardin planté d'arbres fuitiers.
Pour renseignements, s'adresser au notelre
R. Vidoudez, Lausanne.

30931. A vendre ou à louer, pour la seison d'été, à Vennes, à 3 minutes du tram Lausanne-Moudon,

### joli petit chalet menblé

de trois pices et cuisine, larges et belles ga-leries.

H321461.

Proximité immédiale d'un bois, S'adresser Etude Ceresole, notaire, 15, place St-François.

#### Terrain à bâtir endour villas

10460. Parcelles de 600 à 700 m², à 5 mieus tes de St-François. Habbull. Bureau J. Gervalx, avenue d'Ouchy-Clo-selet 17.

A vendre pour cause de départ, maison de construction récente, de 2 appartement, grange, écurie, grand jardin garni d'arbres frutters. 2712
Sadr. burenu des postes, à Russigny.

VENTES

d'occasion un bon piano, 350 fr. — Avenue d'Ouchy, Closelet 15, an 1er. 22/20 A vendre fumier de cheval à bas prix.

Avenue Druey, 12, Pontaise.

#### A vendre

une belle mandoline avec étui. S'adresser au Bureau d'Avis.

#### Renens sur Roche

I lit bois verni, 2 places, 1 sommier, 1 ma-slas, 2 places.
1 jolie armoire, 2 m. de haut, vernic.
1 commode, 4 tiroirs, poignees nickel.
4 chaises vernies, dessus paille blanche.
1 table carrée avec un tiroir.
1 canapé-divan, jolie cretonne.

#### A.e tout pomme ASD fa.

Aux vastes magasias de meubles POCHON frères, place Centrale.

Un pupitre avec casiers et chaises de bureau sont à vendre. S'adresser au Bureau d'Avis. 32318

Fabrique de MALLES et VALISES 3 à très has prix. On se charge aussi des répara-tions. S'adresser au concierge de la Grenette, **Téléphone nº 1393**